

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18010**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce Spécialité Développement et Gestion d'une clientèle de professionnels - Produits Techniques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Poitiers, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Poitiers, Recteur de l'Académie de Poitiers

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Vendre, commercialiser des produits techniques aux industries, aux sociétés de services et aux collectivités
- Animer et encadrer des équipes dans le cadre de leur fonction et de leurs responsabilités
- Mettre en œuvre les dernières techniques en matière de commercialisation et d'approche commerciale des clients
- Comprendre et maîtriser les échanges internationaux
 - Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Organiser et planifier ses activités (plans d'action...)
- Maîtriser les techniques de vente
- Travailler en équipe et animer l'équipe
- S'adapter à des publics et des interlocuteurs variés et de niveaux différents
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication
- Négocier en langue anglaise
- Apprécier la solvabilité d'un client ou la rentabilité d'une action.
- Développer une vision pertinente du marché

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprise commerciale
- Entreprise industrielle
- Société de services
 - o Cadre technico-commercial
- o Agent commercial
- o Cadre commercial
- o Chargé d'affaires
- o Chef de projet d'affaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1407 : Relation technico-commerciale

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

D1401 : Assistanat commercial

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte six unités d'enseignement (UE) :

UE1 : Vendre des produits techniques aux professionnels

UE2 : Conquérir des marchés étrangers

UE3 : Analyser les informations quantitatives

UE4 : Intégrer la culture technique

UE5 : Projet tutoré,

UE6 : Stage en entreprise.

La certification est décernée à l'étudiant qui a obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE1 + UE2 + UE3 + UE4 + UE5 + UE6), et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du

projet tutoré et du stage (UE5 + UE6).

La compensation entre éléments constitutifs d'une UE, d'une part, et les UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Lorsque la certification n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été atteinte sont capitalisables. Ces UE font l'objet d'une attestation et donnent droit à des crédits (ECTS).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels (entre 25% et 50% des membres du jury)
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants et professionnels (entre 25% et 50% des membres du jury)
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels (entre 25% et 50% des membres du jury)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels (entre 25% et 50% des membres du jury)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		La décision de VAE est prise par un jury désigné par le président de l'Université

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création en 2005 renouvelé par arrêté du 8 Juillet 2008 et un autre renouvellement par arrêté du 15 Mai 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

SEEP - Université de Poitiers

80 étudiants diplômés depuis 2005 (taux de réussite supérieur à 90%)

<http://www.univ-poitiers.fr/universite/donnees-statistiques/le-devenir-des-diplomes/les-enquetes-d-insertion-et-les-metiers-des-diplomes-de-licences-professionnelles-709321.kjsp?rh=1328795732145>

Autres sources d'information :

<http://iutp.univ-poitiers.fr/>

<http://www.univ-poitiers.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT86 - Site de Châtelleraut

Département Techniques de Commercialisation

Z.A.C. du Sanital

34 avenue Alfred Nobel

86100 Châtelleraut

Historique de la certification :

Création 2005-2006

Renouvellement 1 pour l'habilitation 2008-2012

Renouvellement 2 pour l'habilitation 2013-2017